

Obligations de servir et de se présenter à l'examen (à signer par le candidat)

Je m'engage

- à me présenter, à l'issue de l'année de stage, aux épreuves de l'examen du CAPA-SH.
- à exercer à l'issue du stage des fonctions relevant de l'adaptation et de l'intégration scolaires pendant trois années consécutives dans l'option choisie lors de l'admission en formation.

Le candidat,

DECISION DE L'INSPECTRICE D'ACADEMIE, DIRECTRICE ACADEMIQUE DES SERVICES DE L'EDUCATION NATIONALE :

Retenu(e) pour le stage de formation CAPA-SH Option

OUI NON

Fait à PERIGUEUX le